



MINCOM



REVUE DE PRESSE DU MINISTERE DU COMMERCE

REVUE DE PRESSE DU JEUDI 21 MAI 2015



ECONOMIE

- **Commerce extérieur : Désormais un guichet unique pour gérer les transactions**

En partenariat avec le Ministère du Commerce, la société Webb Fontaine Côte d'Ivoire a développé une plateforme regroupant tous les acteurs du commerce extérieur, dénommée Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE). La présentation de cette solution électronique a été faite hier, au cours d'un petit-déjeuner de presse à Marcory. Cette plateforme est un système permettant aux opérateurs qui participent au commerce et au transport, de communiquer des informations et documents normalisés à un seul point d'entrée afin de satisfaire à toutes les formalités requises en cas d'exportation, d'importation et de transit. **Source : L'inter ; L'expression ; Le patriote**

- **Développement économique Ouest-Africain : Des experts prônent le libre-échange pour une sécurité alimentaire**

Le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre Jean-Louis BILLON, Dr KEBE Kanté, a procédé le mardi dernier à Cocody, à l'ouverture de la 4^{ème} Conférence annuelle de l'Alliance Borderless qui se déroule autour du thème « **Commerce régional et sécurité alimentaire** ». Tous les intervenants lors de la cérémonie d'ouverture ont souligné que la libre circulation des personnes et des biens notamment des produits agricoles dans la région Ouest-africaine est un défi majeure, au regard des entraves constatées dans le Commerce. Il s'agira donc pour les experts et autres participants de rechercher et trouver des solutions liés aux difficultés de transactions aux frontières de la zone ouest-africaine et à la sécurité alimentaire dans le contexte du commerce régional. **Source : L'inter ; La matinale ; L'expression ; Le mandat ; Le jour plus ; La matinale**

- **Coût de l'électricité : Le Gouvernement annonce une augmentation à partir du 1^{er} juin**

Lors d'un point de presse qu'il a animé à la suite du Conseil des Ministres tenu hier à Odienné, le porte-parole du Gouvernement Bruno Koné a indiqué que l'Etat ivoirien a décidé de revoir à la hausse le coût de l'électricité. Cette décision de hausser le prix de l'électricité fait suite à la volonté du Gouvernement d'électrifier d'ici la mi-2016 plus de 2112 villages de plus de 800 habitants et tous les villages de plus de 500 hommes en 2020 et de passer à un taux de couverture de 53,6% en 2015 et 95% en 2020. Notons que l'Etat a également décidé de renforcer la production de l'électricité par de nouveaux barrages hydroélectriques et centrales à charbon. **Source : lebabi.net**

- **L'Etat ivoirien annonce la privatisation de ses parts dans le capital de Sucrivoire**

Le Gouvernement ivoirien a annoncé, mercredi soir, à l'issue d'un Conseil des Ministres délocalisé à Odienné, la privation de ses parts dans le capital de la société Sucrivoire. « **Le Gouvernement a décidé de la privation totale des 23% de ses parts dans le capital de la société Sucrivoire** », a déclaré le porte-parole du Gouvernement, Bruno Nabagné Koné, faisant le compte rendu de ce Conseil des ministres présidé par le Président Alassane Ouattara. Selon lui, « **le Gouvernement cède 5% de ses parts aux salariés de la société Sucrivoire** » et les « **18% qui restent seront cédés à travers la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)** ». **Source : APA**

- **Fraude sur les pesticides dans la production cacaoyère : Le Japon menace d'interdire les fèves ivoiriennes**

Lors d'un atelier organisé mardi à l'intention des directeurs régionaux de l'agriculture et de l'ANADER, le Directeur de la production des végétales et du contrôle de qualité, Silué GNENEYERI a indiqué que le Japon envisage d'interdire l'exportation des fèves ivoiriennes suite à l'utilisation de pesticides frauduleux entrés sur le territoire national par voie terrestre. Cet atelier avait pour objectif de lutter contre cette concurrence déloyale et d'amener les participants à s'impliquer davantage dans le contrôle des entrées des produits phytosanitaires. **Source : Le patriote ; L'expression**

POLITIQUE

- **Visite d'Etat dans le Kabadougou : Alassane Ouattara retrouve sa famille à Odienné**

Le Président de la République, Alassane Ouattara est arrivé, hier mercredi, à Odienné, capitale du district du Denguelé, d'où est originaire sa mère. Accueilli à l'aéroport par le chef du gouvernement Daniel Kablan Duncan, les élus, chefs religieux et coutumiers de cette région, le Chef de l'Etat a indiqué être venu voir ses parents. « Pour nous, ce n'est ni une visite officielle, ni une visite d'Etat mais plutôt une visite en famille, c'est une visite familiale », a-t-il indiqué. Alassane Ouattara a également exprimé sa très grande joie d'être dans sa famille maternelle. « C'est Odienné, c'est Gbéléban. Gbéléban, c'est Nabintou Cissé (Ndlr: génitrice d'Alassane Ouattara), c'est Alassane Ouattara. Vraiment vous ne pouvez pas imaginer la joie que je ressens d'être enfin là ». Il a clos ses premiers propos sur ses terres maternelles en exhortant ses concitoyens à continuer à prier pour la paix, pour l'union, pour la réconciliation pour toutes les filles et tous les fils de Côte d'Ivoire. **Source : Fraternité Matin**

- **Visite d'Etat: La ministre de la Communication s'enquiert des réalités de travail des journalistes**

Avant la tenue du Conseil des ministres d'hier mercredi, à Odienné, la ministre de la Communication Affoussiata Bamba-Lamine a, comme à son habitude, rencontré les journalistes afin d'échanger avec eux sur leurs conditions d'hébergement et de travail. Cette rencontre a eu pour cadre la préfecture d'Odienné où se trouve la salle de presse. Informée des conditions très difficiles d'hébergement des journalistes, elle a tenu à les encourager et à rester professionnels dans le traitement de l'information. « Cette visite d'Etat avait été reportée parce que les infrastructures pour accueillir les délégations n'étaient pas prêtes. Cadre de la région, elle a dit comprendre toutes les difficultés auxquelles les journalistes sont exposés, et les a rassurés sur des dispositions qu'elle prendra afin qu'ils passent un agréable séjour dans le district du Denguelé. **Source : Fraternité Matin**

- **Visite d'Etat à Gagnoa: "Le développement n'a pas de couleur politique", estime Alcide Djédjé**

Des cadres de Gagnoa ont décidé de la mise en place d'une coordination pour les préparatifs de la visite d'Etat du Président de la République, Alassane Ouattara, programmée pour le mois de juin. A l'initiative de M. Alexis N'Guessan Zékré, cadre de Gagnoa et chef du village de Kakredou, ils se sont réunis le mardi dernier, à Abidjan-Plateau, pour une prise de contact. Prenant la parole, l'ex-ministre Alcide Djédjé, membre du Front populaire ivoirien a indiqué que « **Le développement n'a pas de couleur politique car les partis vont se succéder et Gagnoa va demeurer. Il est important, lorsqu'il s'agit de développement de se mettre ensemble** ». Dans son adresse aux cadres et travailleurs de Gagnoa, M. Zékré a indiqué que le département avait besoin de tous ses fils et filles pour construire son modèle économique de développement. C'est pourquoi, il leur a demandé de faire fi de leurs idéologies partisans pour mettre en avant l'essor de la région. Notons qu'au cours de cette rencontre, M. Zékré avait à ses côtés, entre autres, M. Yoro Joachim, le Professeur Oré Gnézé, l'ambassadeur Alcide Djédjé, le Professeur Raoul Blé. **Source : Fraternité Matin**

- **CPI/Non transfèrement de Simone Gbagbo: la position de la Côte d'Ivoire demeure inchangée, selon le Gouvernement**

« **La position de notre pays demeure, elle n'a pas changée** », a déclaré M. Koné Nabagné, porte-parole du Gouvernement, lors d'une conférence de presse consécutive à un Conseil des ministres à Odienné, en marge d'une visite d'Etat du Président Alassane Ouattara dans les régions du Folon et du Kabadougou. Ceci à l'annonce de la Chambre d'appel de la CPI qui a annoncé, hier mercredi, avoir programmé une audience le mercredi 27 mai prochain afin de rendre son arrêt sur la recevabilité de l'affaire à l'encontre de Simone Gbagbo. Pour rappel, le 30 septembre 2013, la Côte d'Ivoire a soulevé une exception d'irrecevabilité concernant l'affaire de l'ex-Première dame ivoirienne Simone Gbagbo. Le 11 décembre 2014, la Chambre préliminaire I de la CPI, a rejeté cette exception d'irrecevabilité et a rappelé à la Côte d'Ivoire son obligation de remettre sans délai Simone Gbagbo à la Cour. Le 17 décembre 2014, la République de Côte d'Ivoire a fait appel contre cette décision de la Chambre préliminaire I. **Source : APA**

- **Prévention des pandémies : l'institut Pierre Delbet propose la "cellulogie"**

L'Institut Pierre Delbet, un organisme international de recherche à vocation humanitaire, propose, dans le cadre de la prévention des pandémies, la "cellulogie", une science qui permet d'utiliser "l'expertise cellulaire" pour produire de la santé et prévenir les maladies majeures à partir d'un apport en magnésium. Une rencontre scientifique sur la "cellulogie" et l'ABCO (complément alimentaire à base de magnésium) dans la prévention des pandémies s'est ouverte mercredi, à cet effet, à l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des sciences pharmaceutiques et biologiques de l'université Félix Houphouët-Boigny sur le thème « **Cellulogie : deviens acteur de ta propre santé face aux pandémies (diabète, hypertension artérielle, maladies cardio-vasculaires)** ». « **Notre objectif en tant que cellologiste, c'est de permettre aux populations de savoir comment s'alimenter** », a fait savoir le président international de l'Institut Pierre Delbet, Yvan Erbs lors de la conférence inaugurale. « **La cellulogie permet à nos cellules d'assurer l'ensemble des opérations biochimiques cellulaires de produire de la santé et de la maintenir** », a-t-il expliqué. Invitant à l'augmentation de 30% de notre alimentation d'aliments vivants notamment des aliments non chauffés et crus que sont les fruits et légumes. **Source : AIP**

- **Ouverture de l'appel à candidatures du Prix Découvertes RFI 2015 (Communiqué)**

L'appel à candidatures pour la 35ème édition du Prix Découvertes RFI est lancé, annonce un communiqué de presse de la radio mondiale transmis mercredi à l'AIP. Le concours est ouvert à tous les artistes ou groupes musicaux professionnels d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes. Le lauréat bénéficiera d'un prix de 10 000 euros (environ 66 millions FCFA), d'une tournée en Afrique ou dans la Caraïbes et d'un concert à Paris. « **Les artistes ont jusqu'au 30 juin 2015 pour envoyer leur candidature. Ces derniers doivent disposer d'une page personnelle sur Internet ou sur les réseaux sociaux incluant un minimum de quatre titres en écoute** », précise le communiqué. **Source : AIP**

- **Les artisans de Côte d'Ivoire adhèrent à la CMU en se faisant enrôler**

Les artisans de Côte d'Ivoire, conduits par le Président de la Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI), Bamba Kassoum, ont exprimé leur adhésion à la Couverture Maladie Universelle (CMU) en se faisant enrôler mercredi à leur siège à Cocody. Lors de cette opération, M. Bamba Kassoum a témoigné sa gratitude au Président Alassane Ouattara, pour avoir instauré la CMU et invité tous les artisans à se faire enrôler en vue de bénéficier de soins de qualité à moindre coût. Le Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), Bamba Karim, a expliqué le mécanisme de fonctionnement de la CMU et les différentes prestations qu'elle couvrira, notamment les consultations médicales, les examens, les médicaments, et les hospitalisations. **Source : AIP**

- **Seulement 25% des entreprises de presse respectent la convention collective (CNP)**

Seulement 25% des entreprises de presse appliquent la convention collective, a annoncé, mercredi, le Président du Conseil National de la Presse (CNP), Raphaël Lakpé, au cours d'une conférence de presse tenue au siège de l'organe, à Cocody. Le président du CNP a relevé que selon les résultats de l'enquête relative à l'application de la convention collective de la presse en Côte d'Ivoire, sur 81 entreprises concernées, seulement 20 en respectent les dispositions. Il a par ailleurs montré que 37 entreprises ne se sont pas du tout signalées, tandis que 24 présentent des anomalies de forme et de fonds. Ces résultats ont été obtenus grâce à une enquête démarrée fin 2013 dans toutes les entreprises éditrices de journaux du pays, conformément à la mise en œuvre de l'application de la convention collective dès janvier 2015, tel que convenu par le Groupement des Editeurs de Presse de Côte d'Ivoire (GEPCI) et des syndicats des journalistes en 2014. **Source : AIP**

BREVES

- La Chambre d'appel de la Cour Pénale Internationale (CPI) rendra un arrêt d'appel concernant la recevabilité de l'affaire Simone Gbagbo le 27 mai 2015. **Source : CPI**
- Le Front Populaire Ivoirien (FPI) tient ce jeudi, au Palais des sports de Treichville (Abidjan Sud), son "vrai congrès" pour désigner son président a annoncé hier mercredi, Marcel Gossio. **Source : AIP**
- Le Chef de l'Etat a présidé un Conseil des Ministres à Odienné hier mercredi, dans le cadre de sa visite d'Etat dans les Régions du Kabadougou et du Folon. **Source : présidence.Ci**